

IFLA WROKLAW 2017

Appels à communications : Sessions Ouvertes

**Section *Audiovisuel et Multimédia*, avec les sections
Maîtrise de l'information et *Bibliothèques Scolaires***

THEME

Le média est le message : utilisation critique de la vidéo dans l'ère du numérique

La section IFLA Audiovisuel et Multimédia (<http://www.ifla.org/avms>) (AVMS), rejointe par les sections Maîtrise de l'information (<http://www.ifla.org/information-literacy>) et Bibliothèques Scolaires (<http://www.ifla.org/school-libraries>), invite les professionnels intéressés à soumettre des propositions de communication pour la session ouverte qui se tiendra pendant le congrès mondial IFLA à Wroclaw, en Pologne, du 19 au 25 août 2017.

La manière dont nous communiquons et interagissons a considérablement changé au cours des dernières années. Entraînés par les technologies numériques en réseau, nous utilisons de plus en plus de nouvelles approches, outils et types de média pour collaborer et partager de l'information. L'usage intensif de ces médias numériques influence notre cycle de vie entier, de l'école maternelle à l'université jusqu'à la vie professionnelle et le quotidien. Finalement, ces transformations ont de profondes répercussions sur la manière dont nous cherchons, évaluons et organisons de l'information.

Il est devenu très populaire de chercher, partager et communiquer de l'information via des vidéos courtes sur les réseaux numériques tels que *Facebook* et *Twitter*, en utilisant de simples équipements tels que les smartphones et les applications web gratuites. En tant que créateurs et consommateurs d'information, délivrée dans ce format, nous avons besoin de développer des compétences qui nous permettent d'exercer notre esprit critique sur les messages des médias, le média que nous utilisons pour créer nos propres messages et l'information qu'il contient.

Dans cette session ouverte nous souhaiterions voir des approches innovantes sur l'éducation aux médias et à l'information qui nous permettent d'ACCEDER, ANALYSER, ÉVALUER, CRÉER et AGIR, en utilisant la vidéo dans la salle de classe, la salle de conférence, le lieu de travail ou la salle de réunion.

Nous espérons mettre en avant des idées émanant d'institutions diverses : bibliothèques scolaires, bibliothèques de lecture publique, universitaires, gouvernementales, bibliothèques du secteur privé ou à but non lucratif.

QUELQUES EXEMPLES DE SUJETS POSSIBLES :

- Le rôle des bibliothécaires dans l'enseignement des compétences vidéo
- Les bibliothèques en tant que pôle de services vidéo
- Enseigner l'éducation à la création et la consommation d'information vidéo
- Les collections des bibliothèques composées de vidéos créées par des étudiants ou par la communauté
- Les vidéos d'élèves pour le plaidoyer en faveur des bibliothèques scolaires
- Créer des "devoirs" vidéos comme alternative aux rapports de recherche
- Évaluer les sources des médias non-imprimés : comment traduire les concepts traditionnels, en éducation à l'information, d'autorité et de finalité
- Comment est construite l'autorité dans le contexte des chaînes *YouTube* ?
- Concevoir et évaluer les résultats en matière de maîtrise de l'information par rapport aux "makerspaces"

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPEL A CONTRIBUTION

1. La date limite pour soumettre un résumé détaillé de l'article (500 mots), avec les détails complets des auteurs, incluant nom, fonction, affiliation et adresse e-mail pour chaque auteur, est le 31 janvier 2017. La sélection des articles se basera sur le résumé. Chaque résumé sera soumis à une évaluation anonyme par des membres de la section *Audiovisuel et Multimédia*, de la section *Maîtrise de l'information* et de la section *Bibliothèques Scolaires*. La sélection des articles se basera sur le résumé. Les candidats seront informés de l'acceptation de leur article à la fin du mois de mars 2017.
2. L'article complet est à rendre le 31 mai 2017 et doit être une proposition originale qui n'a jamais été présentée ou publiée ailleurs.
3. Les articles complets et les résumés doivent être envoyés dans un fichier Microsoft Word par e-mail. Le fax ou le courrier doivent être utilisés en dernier recours.
4. Les articles doivent être de 20 pages maximum, avec un double interligne.
5. La présentation doit être menée en anglais. Tous les articles, propositions et présentations doivent se faire en anglais.
6. Un temps de 20 minutes sera accordé pour une présentation synthétique de l'article pendant le Congrès, l'article complet écrit ne doit pas être lu. Il est très fortement recommandé que la présentation soit accompagnée par un élément visuel tel que *PowerPoint*, *Prezi* ou tout autre logiciel de présentation.
7. Les auteurs doivent indiquer leurs coordonnées personnelles détaillées et inclure une notice biographique courte avec l'article.

DATES IMPORTANTES

31 janvier 2017 – Toutes les propositions doivent être reçues

31 mars 2017 – Les candidats ayant été retenus seront informés

31 mai 2017 – Soumission de l'article complet accompagné du titre exact de l'article sur le formulaire d'autorisation d'auteurs (http://forms.ifla.org/node/add/wlic-authors-permission-form/t_blank), de manière à ce que l'article soit publié en ligne.

ENVOI DES PROPOSITIONS

*Toutes les propositions doivent être reçues le **31 janvier 2017**.*

Les propositions sont à envoyer à :

Michael Miller
Président, Section
Audiovisuel et Multimédia
Email: Michael.miller@bcc.cuny.edu

ET

Deborah Benrubi
Coordinateur de programme, Section
Audiovisuel and Multimédia 2017
Email: benrubi@usfca.edu

INFORMATIONS IMPORTANTES

Au moins un des auteurs de l'article doit être présent pour présenter une synthèse de l'article durant le congrès à Wroclaw, en Pologne. Les articles doivent être soumis en ayant conscience que les frais liés à la venue au congrès relèvent de la responsabilité des auteur(s)/présentateur(s) des articles acceptés.

Tous les articles qui seront présentés au congrès 2017 seront disponibles en ligne via la Bibliothèque IFLA (<http://library.ifla.org/>) sous la licence Créative Commons 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Les auteurs des articles acceptés doivent compléter le formulaire IFLA de permission d'auteurs (<http://forms.ifla.org/node/add/wlic-authors-permission-form>)

Toutes les dépenses, incluant les frais d'inscription pour le congrès, le voyage, l'hébergement etc, relèvent de la responsabilité des auteurs/ présentateurs. Aucun soutien financier ne sera fourni par l'IFLA, mais une lettre d'invitation spéciale (<http://2017.ifla.org/registration/letter-of-invitation-visa-requirements>) peut être délivrée aux auteurs.